



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-OUEST le 23 janvier 2024.

PRESENTS:

Monsieur Grégory LOEW Conseiller municipal chargé de la politique de la ville Monsieur Franck MEUNIER du service vie des quartiers et cadre de vie.

Merci aux Conseillers, et aux Invités :

M.Blanc, S.Bihour, M.Boudier, C.Carovani, F.Cironte, A.Crisi, P.Estornel, H.Gazeau, M.Giacchero, F.Grillat, P.Gusse, F.Kopp, M.Leduc, B.Martin, N.Martin, C.Nicolas, R.Quzzone, J.Sogno, M.Thomas, E.Verstraete

EXCUSES: Mme et M.Galland, Maryse Roux.

Début de la réunion: 18h00

DOSSIERS EN COURS:

Arrêts de bus,

- Sur le boulevard Leon GAMBETTA au niveau de la résidence Domitys l'arrêt est acté par le service Transport de DPVA et est en attente de réalisation .
- La demande d'un arrêt supplémentaire entre l'arrêt Clémenceau et le figuier pour la ligne 6 et/ou la 11 est en attente de réponse.

Voirie,

- Demande d'une réunion sur site avec des représentants de la municipalité, Mr Charrier et collaborateurs des services techniques, afin de présenter aux riverains l'aménagement des trottoirs du chemin des Areniers et du parking de l'école Jules Ferry. Mr Franck Meunier nous annonce qu'elle aura lieu le 02 février 2024.
- L'aménagement de la chaussée au niveau du rond-point Bouchaga Boualam en vue de la réduction de la vitesse des véhicules devrait être réalisé très prochainement selon Mr G Loew

Autres points soulevés par les personnes présentes, conseillers ou invités, que nous avons essayé de regrouper par thèmes,

1°) <u>Déchets</u>:

- Les PAV situés au niveau du rond-point Condorcet semblent difficiles d'accès par intermittence (en périodes de fêtes). Serait-il possible d'anticiper le débordement en prévoyant un PAV de plus ponctuellement ou un passage supplémentaire des équipes
- Le Domaine les Oiseaux, avenue de la Cerisaie, les emplacements des PAV ne sont pas toujours adaptés aux dracénois les plus âgés.
 - De plus l'absence de position claire concernant le compostage inquiète une partie de cette population. Serait-il possible d'évoquer cette situation avec DPVa pour l'envoi d'un « ambassadeur » afin de les rassurer. Sur place se trouve Conseiller du quartier centre-ouest, M. Patrick Estornel, qui peut être sollicité.
- La demande d'une poubelle au niveau du vallon de la Riaille, à l'une ou à l'autre extrémité du chemin, est de nouveau évoquée en raison de la présence, répétitive, de cannettes sur le sol.

2°) Signalétique:

- Le chemin du petit plan est à double le sens de circulation lorsqu'il est abordé par le Bd Léo Lagrange et se poursuit par un sens unique. Les services techniques pourraient-ils envisager une solution afin que le sens interdit soit respecté.
- Après les travaux au chemin des Salles le marquage piéton au sol et le remplacement de la plaque de rue semblent en attente.
- La trame noire génère des inquiétudes chez certains d'entre nous, à la fois chez les piétons et chez les conducteurs en particulier en l'absence de trottoirs. La majorité des intervenants sont sensibles à l'écologie et aux économies, mais souhaiteraient des mesures plus progressives et plus égalitaires,
- La dangerosité de l'avenue de Montferrat, plus précisément la partie située entre le château des Salles et les résidences de La Louve, est de nouveau évoquée. Dans l'attente de travaux semblables à ceux effectués entre la Louve et le chemin des Areniers, ne serait-il pas possible d'envisager des mesures provisoires ?

3°) Energie:

Il semble que la ventilation du stade Gilly fonctionne en permanence. Est-il possible de la signaler à DPVa pour vérification.

4°) <u>Urbanisme</u>:

- L'aménagement de la rue de Montferrat entre les carrefours du chemin des Areniers et de la Louve s'avère très satisfaisant pour certains riverains qui notent une amélioration sensible de la sécurité des piétons. En revanche, lors de fortes précipitations, alors que cela constitue un objectif des travaux sur la voierie, il a été constaté des dysfonctionnements structurels et des difficultés d'évacuation (avaloirs bouchés) des eaux pluviales, dans les parties de l'avenue les plus pentues (Pontet des marquis)

 Une fiche de suivi sera réalisée et adressée au coordinateur du conseil de Ouartier centre Ouest.
- Mobilier urbain : A la résidence « les Oiseaux » avenue de la Cerisaie, du mobilier urbain a été retiré en raison de tapage. Serait-il possible de trouver un nouvel emplacement pour ce banc, pour le bien-être de la population.
- Projet immobilier de l'avenue du Pont d'Aups : Un recours gracieux, par avocat, a été initié par 21 riverains au sujet du projet immobilier du 1010 avenue du pont d'Aups, PC 083 050 23 K0018, accordé le 27 octobre 2023. Sont évoqués :

La taille du projet : 160 appartements sur 25000 m2, 273 places de parking, Les multiples répercutions sur la qualité de vie des riverains, sur la circulation et sur le pont, L'abattage de 270 arbres, Le problème de l'eau en raison de la sècheresse.

FIN DE LA RÉUNION: 19H55